

Initiatives nationales, régionales, sous-régionales et jeunes du FGI (NRI) Enquête auprès des communautés des NRI sur la recommandation 5A/B du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique

Introduction à l'enquête

Le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique (HLPDC) a présenté le rapport "L'ère de l'interdépendance numérique" au Secrétaire général des Nations Unies le 10 juin 2019. Le rapport décrit un monde qui est plus profondément interconnecté que jamais grâce à la technologie numérique, tout en luttant pour gérer les impacts économiques, sociaux, culturels et politiques de la transformation numérique. Le rapport du groupe d'experts formule des recommandations soulignant l'importance de ne laisser personne à la traîne à l'ère du numérique et sur la manière dont la coopération et la technologie numériques peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur les questions de droits de l'homme, d'agence humaine, de confiance et de sécurité à l'ère du numérique, et en accordant une attention particulière à la question cruciale de l'intelligence artificielle.

Dans sa recommandation 5 A/B, le rapport appelle à un renforcement de l'architecture de la coopération numérique mondiale. Il identifie les lacunes et les défis des arrangements actuels, propose trois options potentielles pour l'architecture de gouvernance et invite le Secrétaire général des Nations unies à mettre en place un processus de consultation multilatéral agile et ouvert pour développer des mécanismes actualisés de coopération numérique mondiale, en utilisant les options proposées par le groupe comme point de départ.

L'objectif de l'enquête est d'apporter la contribution des initiatives nationales, sous-régionales et régionales du FGI (NRI) au processus de suivi de l'architecture de coopération numérique mené par le gouvernement allemand, le gouvernement des Émirats arabes unis et le bureau du secrétaire général des États-Unis Hochschild. Il se concentrera principalement sur les contributions des NRI sur l'architecture IGF +.

Pour en savoir plus sur les trois architectures pour la coopération numérique mondiale proposées par le HLPDC, [consultez ce document](#).

* Les données que vous soumettez via ce formulaire ne sont accessibles qu'à la Task Force des NRIs qui synthétisera les contributions reçues dans un document unique. Votre nom et vos contributions, comme indiqué, seront notés sur le document de synthèse final. Aucune information soumise ne sera transférée à des tiers et utilisée à d'autres fins que celles indiquées dans le cadre de cette enquête.

Je suis d'accord

Initiatives nationales, régionales, sous-régionales et jeunes du FGI (NRI) Enquête auprès des communautés des NRI sur la recommandation 5A/B du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique

Le Task Force des NRIs demandent la participation des NRIs, de leurs communautés respectives et de toute autre personne intéressée par la gouvernance de l'Internet et les parties prenantes principalement axées sur l'architecture IGF+. Cette enquête est élaborée par un groupe de travail de NRIs composé d'un certain nombre de coordinateurs de NRIs. Les contributions seront synthétisées et soumises sous forme de soumission officielle aux co-champions de la recommandation 5A/B du HLPDC, dans le cadre du processus de suivi des recommandations du groupe d'experts relatives à l'architecture de la coopération numérique

L'enquête a été élaborée par plusieurs NRIs dans le cadre d'un processus ouvert, consultatif et ascendant. Ses résultats seront synthétisés de manière transparente par les NRIs pour être soumis aux co-champions mentionnés.

Veillez fournir vos réponses avant le 21 mai.

* 1. Lequel des trois modèles est le plus propice à la coopération numérique mondiale ?

- FGI +
- ARCHITECTURE DE CO-GOUVERNANCE DISTRIBUÉE (COGOV)
- ARCHITECTURE DU PATRIMOINE NUMÉRIQUE

* 2. Le groupe consultatif devrait-il avoir la même structure que le MAG actuel ?

La structure du MAG actuel est expliquée dans le mandat du groupe, disponible à l'adresse suivante : <https://www.intgovforum.org/multilingual/content/mag-terms-of-reference>

- Oui
- Non

2a. Si vous avez répondu "non" à la question précédente, quels changements devraient être apportés à la structure du groupe consultatif (AG) (par rapport au MAG) ?

Quelques exemples de changements sont fournis. Vous pouvez également fournir une description de 150 mots maximum de la structure que vous proposez pour le groupe consultatif et en quoi elle est différente de celle du MAG.

- Le nombre de membres du AG doit être clair, avec une durée définie d'années de service au sein du AG.
- L'AG devrait comprendre des représentants de secteurs supplémentaires (par rapport aux secteurs actuellement représentés au sein du GAM). Par exemple, ces dernières années, l'accent a été mis sur la nécessité de faire participer d'autres secteurs, tels que les parlementaires, les jeunes, les chercheurs universitaires, les philosophes, les économistes, les futuristes, etc.
- Autres (150 mots ou moins)

Si vous avez indiqué que l'AG devrait inclure des représentants d'autres secteurs, veuillez préciser quel(s) secteur(s).

* 3. Pensez-vous que les responsabilités du groupe consultatif devraient être plus larges et différentes de celles du MAG ?

Les responsabilités du MAG actuel sont expliquées dans le mandat du groupe, disponible à l'adresse suivante : <https://www.intgovforum.org/multilingual/content/mag-terms-of-reference>

Oui

Non

3a. Dans l'affirmative, veuillez indiquer les responsabilités que vous proposez pour le groupe consultatif (AG) (150 mots ou moins)

3b. Si ce n'est pas le cas, veuillez expliquer pourquoi. (150 mots ou moins)

* 4. Ces dernières années, l'accent a été mis sur la nécessité de faire participer d'autres secteurs, tels que les parlementaires, les jeunes, les chercheurs universitaires, les philosophes, les économistes, les futuristes, etc. aux activités du FGI. Ces représentants ou d'autres représentants sectoriels devraient-ils être davantage impliqués dans l'ensemble du FGI ?

Oui

Non

4a. Please explain your answer (150 words or less):

* 5. Parmi les suggestions suivantes, lesquelles aideront le FGI+ à produire des résultats plus tangibles ?

Publier des recommandations au niveau mondial qui seront prises en compte par les IOGs, les gouvernements, les SMEs, les ONGs, les communautés techniques, etc.

L'implication des parlementaires dans le FGI pourrait prendre la forme d'un "réseau" permettant le partage d'informations pour la sensibilisation aux résultats du FGI au niveau national et régional.

Sensibilisation accrue à l'objectif et aux activités du FGI, grâce à une plus grande ouverture aux NRIs, aux IOGs, aux réseaux d'ONGs, etc.

Inclusion des résultats du FGI dans les agendas numériques régionaux et nationaux.

Autres (150 mots ou moins)

* 6. Pensez-vous que l'accélérateur de coopération est un élément utile de l'architecture IGF + ?

L'accélérateur de coopération soutiendrait la coopération entre les organisations et les processus existants sur des questions spécifiques.

- Oui
 Non

6a. Si oui, pensez-vous que les activités intersessions des forums des meilleures pratiques (BPF) pourraient mettre en œuvre cet élément ?

- Oui
 Non

6b. Si ce n'est pas le cas, comment l'accélérateur de coopération devrait-il se présenter en termes de composition/membre ainsi que de ses responsabilités ? (150 mots ou moins)

* 7. La principale fonction de l'accélérateur de coopération serait de faciliter la coopération entre un large éventail d'institutions, d'organisations et de processus. Sur quelles institutions, organisations et processus spécifiques l'accélérateur devrait-il se concentrer ?

- Les organisations techniques de l'Internet telles que l'ICANN, l'IETF, l'IEEE
- Normes ou organismes politiques traitant de domaines politiques ayant une dimension numérique, tels que l'alimentation, les soins de santé, la météo, l'environnement, la propriété intellectuelle, etc.
- Agences des Nations unies
- Institutions financières mondiales et régionales
- Autres IOGs
- Décrivez plus en détail quelles autres entités doivent être incluses (150 mots ou moins)

8. Avez-vous des suggestions sur la manière dont l'accélérateur pourrait faciliter cette coopération ?

* 9. Pensez-vous que l'incubateur politique est un élément utile de l'architecture IGF + ?

L'incubateur politique permettrait de surveiller, d'examiner et d'incuber des politiques et des normes en vue de leur discussion et de leur adoption par le public.

- Oui
 Non

9a. Si oui, comment devrait-elle se présenter en termes de composition/membre ainsi que ses responsabilités ?

9b. Si non, veuillez décrire pourquoi.

* 10. Pensez-vous que l'Observatoire et le Help Desk sont des éléments utiles de l'architecture IGF + ?

L'Observatoire et le Help Desk fourniraient une vue d'ensemble des questions de politique numérique, coordonneraient les activités de développement des capacités, et fourniraient une aide et une assistance sur la coopération et les questions de politique numérique.

Oui

Non

10a. Si oui, comment devrait-elle se présenter en termes de composition/membre ainsi que de ses responsabilités ?

10b. Si non, veuillez décrire pourquoi.

* 11. L'approche actuelle du financement du FGI est une combinaison de contributions volontaires des gouvernements, des organisations techniques de l'Internet, du secteur privé. Actuellement, un fonds d'affectation spéciale des Nations unies, administré par le UN DESA, reçoit des fonds et gère le Fonds d'affectation spéciale des Nations unies. Il a été reconnu que le financement n'est pas au niveau nécessaire pour soutenir le travail du FGI et que davantage de fonds sont nécessaires pour remplir l'accord de projet qui définit les activités du FGI. Un financement supplémentaire est nécessaire pour l'IGF+, tel que proposé. Pensez-vous que le mécanisme de financement inclus dans l'architecture du FGI + est durable ?

Oui

Non

11a. Sinon, comment le financement pourrait-il être augmenté et amélioré ? Quelles sont les options pour les sources/contributeurs de financement supplémentaires ?

- Un collecteur de fonds professionnel faisant rapport au secrétariat du FGI
- Une aide supplémentaire aux fondations
- Fonds de la Banque mondiale/des banques régionales ;
- Des fonds supplémentaires provenant de groupes industriels, tels que le WEF
- Des fonds supplémentaires des pays
- Autre (veuillez préciser)

* 12. Pensez-vous que le FGI devrait avoir un rôle renforcé dans le traitement des politiques publiques du FGI ?

- Oui
- Non

12a. Si oui, comment cela pourrait-il être réalisé ?

12b. Si ce n'est pas le cas, veuillez expliquer pourquoi.

13. Faut-il améliorer la communication concernant les travaux du FGI ?

- Oui
- Non

13a. Si oui, comment suggérez-vous que ces améliorations soient mises en œuvre ?

13b. Si non, veuillez expliquer votre raison.

* 14. Le FGI a été créé en tant que projet du bureau du Secrétaire général des Nations unies. Le groupe a recommandé que le secrétariat de l'IGF Plus soit lié au Bureau du Secrétaire général des Nations unies afin de refléter son approche interdisciplinaire et à l'échelle du système. (Actuellement, le Secrétariat de l'IGF est ancré au sein du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies).

Soutenez-vous la recommandation du Groupe ?

Oui

Non

14a. Veuillez expliquer votre choix.

Cette section pose des questions générales concernant les deux autres architectures, mais se limite à un texte de 150 à 200 mots maximum.

15. Pourrait-on examiner plus avant les aspects/caractéristiques de l'architecture COGOV en vue de leur inclusion éventuelle dans le modèle IGF+ ? Lesquels et comment ?

Saisissez un texte de 150 à 200 mots maximum.

16. Pourrait-on examiner plus avant les aspects/caractéristiques de l'architecture numérique commune en vue de leur inclusion éventuelle dans le modèle IGF+ ? Lesquels et comment ?

Saisissez un texte de 150 à 200 mots maximum.

17. Avez-vous d'autres commentaires à faire sur les trois architectures ?

Saisissez un texte de 150 à 200 mots maximum.

Demographic Section

* Nom

Région

- Afrique
- Asie Pacifique
- Europe de l'Est
- Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes
- Groupe Europe occidentale et autres

Groupes de parties prenantes

- Universités
- Société civile
- Gouvernement
- Secteur privé
- Communauté technique
- Organisation intergouvernementale

* Vous soumettez cette contribution :

- Au nom d'un NRI
- Au nom de votre organisation
- À titre personnel

Si vous soumettez cette contribution au nom d'une NRI, veuillez indiquer le NRI

Si vous soumettez cette contribution au nom de votre organisation, veuillez indiquer son nom

Si vous soumettez cette contribution à titre personnel, veuillez indiquer les éléments suivants

Genre

- Homme
- Femme
- Je préfère ne pas répondre

Âge

- Moins de 18 ans
- 18-29
- 30-44
- 45-64
- 65+